

Modalités pratiques du dialogue avec les actionnaires de BNP Paribas à l'occasion de l'Assemblée Générale du 18 mai 2021

Compte tenu de la prorogation de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, l'Assemblée Générale du 18 mai 2021 se tiendra hors la présence physique des actionnaires.

Néanmoins, dans le but de faciliter le dialogue avec les investisseurs, BNP Paribas met spécifiquement à votre disposition une possibilité d'échange avec les dirigeants mandataires sociaux. Ainsi, à partir du samedi 15 mai 2021 jusqu'à l'Assemblée, une plateforme sera accessible aux actionnaires désirant poser des questions par écrit en direct. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien ci-dessous [**« je pose ma question »**](#).

Il sera répondu en séance, après regroupement par thèmes, au plus grand nombre possible d'entre elles. Les questions et les réponses qui y sont apportées seront publiées dans la rubrique « Assemblée Générale du 18 mai 2021 » à l'adresse « invest.bnpparibas.com ».



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change